



Litige avec ebay dans le cadre de l'achat d'objet

Par Visiteur

Après avoir acheter des objets (pièces en or) sur eBay à un vendeur en Espagne, eBay m'a signalé que le vendeur avait fermé son compte.

Malheureusement j'avais fait deux virements deux jours avant pour environ 3 000 euros.

De plus, j'ai fait un virement de 700 ? à un autre vendeur en Espagne et je me suis aperçu, trop tard, que le nom du titulaire du compte est le même que le précédent.

Je n'ai pas pu encore ouvrir un litige sur eBay, même si je leur ai signalé, sans effet pour le moment.

Je me fais peu d'illusion concernant ce que eBay va faire, je compte porter plainte.

Quels sont les recours possibles ?

Je pense que ce vendeur est un escroc et n'être pas le seul dans ce cas.

Cordialement

Par Visiteur

Cher monsieur,

Après avoir acheter des objets (pièces en or) sur eBay à un vendeur en Espagne, eBay m'a signalé que le vendeur avait fermé son compte.

Malheureusement j'avais fait deux virements deux jours avant pour environ 3 000 euros.

De plus, j'ai fait un virement de 700 ? à un autre vendeur en Espagne et je me suis aperçu, trop tard, que le nom du titulaire du compte est le même que le précédent.

Je n'ai pas pu encore ouvrir un litige sur eBay, même si je leur ai signalé, sans effet pour le moment.

Je me fais peu d'illusion concernant ce que eBay va faire, je compte porter plainte.

Quels sont les recours possibles ?

Je pense que ce vendeur est un escroc et n'être pas le seul dans ce cas.

Malheureusement, vous avez bien raison: Ebay ne va probablement rien faire et j'ai effectivement eu écho d'un certain nombre d'arnaques réalisés depuis l'Espagne.

Vous devez effectivement déposer une plainte pénale auprès de votre commissariat de police et laisser la police enquêtée...

Très cordialement.

Par sarahwang

Merci.=D[url=http://www.viveoeurope.com/]parapharmacie[/url]